



### Formation qualité

Les méthodes et outils pour former votre personnel à la qualité

### Gestion de la Qualité

NORMEA, le logiciel de la Qualité Solution

PUBLICITE

Accueil | Emploi | Boutique | Forum | Actualités | Formations | Newsletter | Rechercher | Plan du site | FAQ | Chat



#### Concours

- Présentation concours
- Conseils - Astuces
- S'entraîner
- Votre futur métier
- Prépa en ligne
- Librairie
- Liste IFSI
- Dates concours**

#### Etudiants

- Présentation
- Cours - Cours en vrac
- Evaluations
- Cas concrets
- T.F.E. - D.E.
- Voyages / Escapade
- Associations
- Librairie
- Soirées étudiantes**

#### Infirmiers

- Présentation
- Historique
- Ordre infirmier
- Le rôle propre
- Votre poste
- Lire votre paye
- International
- Protocoles
- Formations
- Législation
- Associations
- Librairie
- Congrès - Salons
- La boutique infirmière

#### La Carrière

- IADE
- Infirmière militaire
- IBODE
- La fonction publique
- Le privé
- Infirmière en psy
- Infirmière hygiéniste
- Scolaire
- Puéricultrice
- Libéral
- Sapeurs Pompiers
- Perfusionniste
- Cadre
- Infirmière du travail
- L'humanitaire
- Recherche clinique
- Intérim
- Prestation de service

#### Les autres soignants

- Aide-soignante
- Auxiliaire de puer
- Diététicienne
- Manip radio
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Pédicure - podologue
- Sage-femme

## ACTUALITÉS

### CERTIFICATION DES SITES INTERNET DÉDIÉS À LA SANTÉ

Le 28 Novembre 2007 - (APM International) : La Haute autorité de santé (HAS) a présenté mardi sa démarche de certification des sites internet dédiés à la santé, lancée en collaboration avec la fondation helvétique Health On the Net (HON), qui ne porte pas sur le contenu de l'information mais sur la qualité de sa diffusion.

"Nous souhaitons donner aux usagers des outils pour améliorer leur esprit critique" sur l'information médicale véhiculée sur le réseau mondial, a expliqué Etienne Caniard, président de la commission "qualité et diffusion de l'information médicale" de la HAS, lors d'une conférence de presse à laquelle assistait également le président de la HAS, le Pr Laurent Degos.

La certification des sites internet dédiés à l'information en santé figure parmi les missions assignées à la HAS dans la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie.

Pour Etienne Caniard, la démarche de certification poursuit trois objectifs: identifier les sites de qualité et de confiance, contribuer à l'amélioration générale de la qualité de l'information et de la qualité des sites et aider l'utilisateur dans sa recherche de l'information en santé.

Elle concerne tous les sites internet ou parties de sites, diffusant de l'information en santé, y compris les forums de discussion traitant de questions de santé faisant l'objet d'une modération.

Pour bénéficier de cette certification, qui est gratuite, l'éditeur du site concerné doit en faire la demande.

#### LE HONCODE: HUIT PRINCIPES A RESPECTER

La certification est assurée par l'organisme HON, qui a conclu début novembre avec la HAS une convention de collaboration sur trois ans, pour un montant de 650.000 euros.

La certification porte sur le respect de huit principes, reprenant ceux définis dans le code de bonne conduite de HON, le "HONcode", précise la note de presse de la HAS.

Elle repose d'abord sur les principes d'autorité (indication de la qualité des rédacteurs), de complémentarité (ne pas venir en remplacement de la relation médecin-patient), de confidentialité (préserver la confidentialité des informations personnelles soumises par les visiteurs) et d'attribution (citation des sources et datation des pages santé).

Viennent ensuite la justification (justifier toute affirmation sur les bienfaits ou les inconvénients de produits ou traitements), le professionnalisme (rendre l'information la plus accessible possible, identifier le webmestre et fournir une adresse de contact), la transparence du financement (présenter les sources de financements) et l'honnêteté dans la publicité et la politique éditoriale (séparer la politique publicitaire de la politique éditoriale).

La certification sera attribuée pour une durée d'un an et le respect des critères sera vérifié régulièrement, notamment par des outils de vérification automatique.

#### Emploi

- Offre d'emploi
- Demande d'emploi
- Remplacement libéral

#### Outils

- Outils pédagogiques
- Calculateurs de doses
- Créer votre blog
- Lexique
- Webmaster
- Service pour IFSI

#### Interactifs

- Flux RSS
- Newsletter
- Mailing-List
- Forum
- Chat

#### A ne pas manquer

- Les dossiers du site
- Salon paramédical
- Photothèque
- Secourisme
- Les équivalences
- Humour
- Liens
- Actualités
- Foire aux questions

#### Infirmiers.com

- Nous contacter
- Nos statistiques
- Notre histoire
- Notre boutique
- Livre d'or
- Plan du site

#### Rechercher

Votre recherche...

PUBLICITE

#### Emplois professions

##### Santé

Des offres d'emploi en Romandie qui correspondent à votre profil.

[www.jobscout24.ch/fr](http://www.jobscout24.ch/fr)

PUBLICITE

N'importe quel site peut en bénéficier, y compris les sites marchands, du moment que les critères sont respectés. Pour un laboratoire pharmaceutique, il faudra notamment que le volet information soit bien séparé de l'activité commerciale, a expliqué Célia Boyer, directrice de HON.

#### PAS DE CONTROLE DU CONTENU

Etienne Caniard a souligné que le contrôle de HON ne portait pas sur le contenu même de l'information.

"La HAS n'a pas une mission de police. S'agissant du contenu, nous voyons bien que nous franchissons une étape dans la limite de la normalisation de l'information (...) Nous ne sommes pas dans une logique de labellisation de l'information officielle mais dans une démarche favorisant la lecture critique", a insisté Etienne Caniard.

Le choix de HON par la HAS s'explique pour trois raisons, a-t-il précisé: la gratuité de la démarche pour l'éditeur, la simplicité de la procédure et la volonté de privilégier la visibilité d'un label international déjà existant ayant une notoriété importante.

La fondation suisse HON, qui a un statut d'organisation non gouvernementale (ONG) depuis 2001, a mis en place une certification des sites de santé sur la base du respect des huit principes définis dans son code de bonne conduite, le "HONcode", et correspondent aux critères qualité applicables aux sites santé définis par la commission des communautés européennes dans sa communication "eEurope 2002".

Actuellement, 5.706 sites répartis dans 72 pays répondent à ce HONcode et peuvent faire figurer le label HON sur leurs pages, a précisé Célia Boyer, directrice de la fondation.

"Le but de la certification est de proposer aux éditeurs de sites web une démarche simple. Chaque site est examiné par un comité composé notamment de médecins et de pharmaciens. Notre but est d'amener le site à la conformité", a expliqué Célia Boyer, précisant que 99% des sites entrant dans la démarche finissaient par s'adapter au HONcode.

Des actions de communication spécifiques seront lancées courant 2008 par la HAS pour promouvoir auprès du grand public la certification des sites diffusant de l'information de santé, en complément des deux fiches élaborées respectivement pour les professionnels et les usagers, et incitant ces derniers à multiplier les sources, comparer les informations et à ne pas se cantonner à un seul avis.

La liste des sites français bénéficiant du label HON figurera sur l'une des pages du site de la HAS, qui sera mise à jour tous les trois mois.

[Le site Infirmiers.com est accrédité depuis 2006.](#)

*© 2004-2007 APM-International - Tous droits réservés .  
Les données sont la propriété de APM International. Toute copie, reproduction ou redistribution des données APM Santé, notamment via la mise en antémémoire, l'encadrement ou des moyens similaires, est expressément interdite sans l'accord préalable écrit de APM. APM ne sera pas responsable des erreurs ou des retards dans les données ou de toutes actions entreprises en fonction de celles-ci ou toutes décisions prises sur la base du service. APM et le logo APM International, sont des marques d'APM International dans le monde. Pour de plus amples informations sur les autres services d'APM, veuillez consulter le site Web public d'APM à l'adresse <http://www.apmnews.com>*



vos outils infirmiers  
au quotidien

Votre pub ici